

# FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN AFRIQUE

## MESSAGES AUX ENTREPRISES



RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2020



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



# CHAPITRE 1 : ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES EN AFRIQUE

## CHIFFRES RÉCENTS :

- L'Afrique est la région du monde qui affiche la deuxième plus forte croissance, estimée à 3,4 % en 2019.
- La pandémie de COVID-19 aura pour effet de ralentir la croissance, la ramenant entre 1,8 % et -4,1 % en 2020.
- La croissance en Afrique devrait rebondir à 5 % en 2021, à la faveur d'une mise en œuvre efficace des mesures de riposte à la COVID-19 et de la reprise économique mondiale.
- Se référer à la figure 1.1 pour les données sur la croissance économique mondiale.

**MOTEUR DE LA CROISSANCE :** en tant que moteur de la croissance, le secteur privé catalysera les investissements dans les infrastructures et l'industrialisation et contribuera ainsi de manière cruciale à la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). **Le secteur privé peut générer de la productivité et renforcer la participation des ménages et des entreprises** à l'activité économique, stimulant ainsi la croissance économique et la prospérité.

**SECTEUR DE L'AVIATION :** les restrictions sur les voyages aériens et la réduction des itinéraires aériens ont porté un coup aux principaux transporteurs africains. L'Association internationale du transport aérien (IATA) prévoit une baisse de 4 milliards de dollars des revenus des compagnies aériennes africaines. L'effet est exacerbé pour les compagnies aériennes qui étaient chancelantes avant la pandémie et finiront probablement par déposer le bilan ou demander une aide financière de l'État.

**FINANCEMENT :** Le financement du secteur privé par les banques reste faible et ne répond généralement pas aux besoins du secteur privé étant donné qu'il s'agit à 60 % de financements à court terme (c'est-à-dire d'une échéance inférieure à un an).

**RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET FINANCEMENT ALTERNATIF :** la révolution numérique en cours en Afrique, principalement basée sur les réseaux de téléphonie mobile, ouvre des perspectives pour développer durablement la finance. L'infrastructure est adaptée au développement de systèmes de prépaiement, et si les entreprises de télécommunications et les banques collaboraient, les systèmes de prépaiement pourraient être remplacés par des virements bancaires.

La finance alternative, en particulier le financement participatif, est un autre marché en plein essor en Afrique. Le financement participatif présente certaines difficultés, car les entrepreneurs doivent passer du temps à constituer un carnet d'adresses d'acteurs qui apporteront des capitaux et vont promouvoir la mobilisation, mais il peut avoir des avantages non monétaires, tels qu'une crédibilité accrue et une meilleure connaissance du marché. **Prenez connaissance de l'étude de cas « SOLUTION NUMÉRIQUE ET EMPRUNTS : DEUX EXEMPLES DU KENYA ».**

## CHAPITRE 2 : LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

Un secteur privé fort et dynamique est essentiel à une croissance économique inclusive et soutenue. En effet, le secteur privé est le moteur de la croissance économique.

Le **déficit d'infrastructures** en Afrique non seulement pose un défi au développement du secteur privé, mais offre également **au secteur privé africain la possibilité d'investir**.

**CROISSANCE** : plus de **700 entreprises privées en Afrique** sont suffisamment grandes pour **générer plus de 500 millions de dollars** de revenus par an. **Les grandes entreprises** (de 100 employés ou plus) **génèrent** des bénéfices de l'ordre de **1 à 1 000 milliards de dollars par an**.

**AGRICULTURE** : les **besoins de financement actuels des 48 millions de petits exploitants agricoles africains** sont estimés à environ 450 milliards de dollars. Des mécanismes de financement innovants sont nécessaires, à l'instar des groupes de coopératives, des cadres de chaînes de valeur ou des programmes d'aide aux petits planteurs obligeant les agriculteurs à fournir des produits à une entreprise particulière, qui peuvent être liés à des partenariats public-privé (PPP), et l'argent mobile pour le secteur privé (...).

**DÉFI AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ** : **Le manque d'accès facile, abordable et fiable aux infrastructures** (en particulier à l'énergie) et le manque de financement sont **les deux obstacles les plus cités** qui nuisent au fonctionnement des entreprises en Afrique. **Le manque d'accès à l'électricité** est cité par 20,7 % des entreprises en Afrique comme le principal obstacle et le manque de financement par 19,6 % . Voir la figure 2.4 « Principaux obstacles au fonctionnement des entreprises en Afrique », et la figure 2.5 « Principaux obstacles au fonctionnement des entreprises en Afrique, selon la taille de l'entreprise ».

**ÉNERGIE** : quelque **79 % des entreprises en Afrique ont fait l'expérience de coupures d'électricité** entre 2007 et 2018, et le coût effectif moyen de l'électricité pour les entreprises manufacturières en Afrique est proche de **20 cents le kilowattheure, soit un coût environ quatre fois plus élevé que les tarifs industriels ailleurs dans le monde**. (...) L'écart entre la demande et l'offre est une aubaine pour le secteur privé qui pourrait ainsi investir dans le secteur de l'énergie, impulser l'industrialisation et stimuler la croissance, l'emploi et le commerce, compte tenu notamment des retombées positives éventuelles de la ZLECA.

**PANDÉMIE DE COVID-19** : Les entreprises africaines s'attendent à une lente reprise après la crise et à une **baisse de leurs revenus de 30 à 40 % en moyenne**, les petites entreprises s'attendant à être plus touchées. *En savoir plus sur les effets potentiels de la COVID-19 sur les entreprises africaines.*

**ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECA)** : Les entreprises africaines doivent se moderniser sur le plan industriel en participant aux chaînes de valeur mondiales. La **ZLECA offre la possibilité aux pays africains d'apprendre, par la pratique, à développer des chaînes de valeur régionales compétitives**, une étape indispensable pour participer aux chaînes de valeur mondiales. Dans le cadre de la ZLECA, les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce devraient en principe être réduites, le coût de la conduite des activités des entreprises aussi par ricochet.

# CHAPITRE 3 : ACCÈS AUX FINANCEMENTS DU SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE

La plupart des mécanismes de financement en Afrique reposent sur les banques, et celles-ci sont une source majeure de financements innovants sur le continent.

**FINANCEMENT** : le secteur bancaire est la principale source de financement du secteur privé en Afrique, mais le ratio crédit bancaire/PIB est très faible, inférieur à 30 % en 2019, contre 47 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 94 % en Europe et Asie centrale.

**CROISSANCE** : bien qu'encore de taille étiquée, le secteur bancaire africain est l'un des plus dynamiques et des plus rentables au monde (FIGURE 3.2), ce qui en fait l'un des secteurs clés qui tirent la croissance économique sur le continent.

**EXPANSION** : les faibles niveaux d'inclusion financière en Afrique signifient l'existence d'un **potentiel de croissance énorme** si le secteur bancaire peut apporter des services financiers aux populations mal desservies et non desservies. **L'élargissement de l'inclusion entraînera une augmentation des dépôts** et des financements, qui peuvent accroître les capacités des entreprises.

**CONCURRENCE** : la déréglementation a assoupli les barrières à l'entrée, ouvrant la voie à la concurrence dans le secteur bancaire. (...) **Si les banques nationales ne sont pas structurées comme il se doit** de manière à être compétitives dans leur tarification, elles **seront probablement confrontées à une concurrence féroce de la part de nouveaux entrants panafricains.**

**ZLECA** : avec l'établissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et la libéralisation des services financiers en tant que l'un des secteurs de services prioritaires, les **banques africaines auront la possibilité d'accéder à un marché continental de plus de 1,2 milliard de consommateurs.**

**ACTIVITÉS EXTRACTIVES** : alors que les sociétés minières continuent de croître, les banques traditionnelles en Afrique peuvent être amenées à renoncer au financement de certains de ces projets en raison du risque élevé perçu et des limites imposées par les réglementations internationales. Des dynamiques similaires sont également observées dans les entreprises pétrolières et gazières.

**PME** : à mesure que les petites et moyennes entreprises (PME) intensifient leur production pour pénétrer d'autres marchés en Afrique et s'engager dans des activités transfrontalières, **elles auront besoin de financements pour le commerce et d'autres types de crédit pour développer leurs activités.**

# CHAPITRE 4 : EXPLOITER LE POTENTIEL DES MARCHÉS AFRICAINS

Dans d'autres régions du monde, les marchés des capitaux sont une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé, mais en Afrique, ils sont étriqués et sous-développés, largement dominés par des banques commerciales.

**MARCHÉS FINANCIERS** : ils constituent non seulement une solution de rechange pour la levée de fonds supplémentaire pour le secteur privé, mais également une **solution de rechange pour les dépôts bancaires ordinaires permettant aux investisseurs d'épargner et d'obtenir des gains**.

**MARCHÉS BOURSIERS** : ils servent de **plateforme de mobilisation de fonds pour les entreprises** qui ont besoin de capitaux importants pour se développer et d'outil d'aide à la vente pour permettre aux entrepreneurs de réduire leur participation dans l'entreprise. La participation aux marchés boursiers **assure une plus grande notoriété aux investisseurs et aux entreprises africains, un accès aux marchés de la dette publique** et à d'autres types d'**instruments de financement, et permet de lever des fonds et de diversifier leur épargne**.

**CONDITIONS DE COTATION** : les bourses exigent souvent que les entreprises atteignent **certains seuils** avant d'être cotées. Les entreprises doivent également **aligner leurs pratiques comptables sur les réglementations** édictées par la bourse ou l'autorité de réglementation. Ces dernières années, les bourses africaines ont commencé à mettre en place des marchés secondaires pour offrir aux **petites entreprises** et aux **start-up non encore rentables** la **possibilité d'accéder aux marchés boursiers** pour lever des fonds.

**INTRODUCTIONS EN BOURSE (PAPE)** : avec plus de 1 200 offres publiques réalisées en 2019, **le marché africain des introductions en bourse représentait 1,4 % de la valeur mondiale des introductions en bourse, qui était de 1 200 milliards de dollars**. Voir la figure 4.2 : Introductions en bourse dans quelques bourses des valeurs africaines, 2014-2019.

**MARCHÉS DE PLACEMENTS PRIVÉS** : en 2019, 106 milliards de dollars de capitaux privés ont été levés à travers le monde, mais seulement 1,1 milliard de dollars en Afrique. **Le nombre d'opérations en Afrique est passé de 158 en 2014 à 186 en 2018**, soit le record historique de 2013. Voir la figure 4.6 « Part des transactions d'investissements privés africains par région, 2013-2018 ».

**OPPORTUNITÉS** : **la population croissante de l'Afrique, la classe moyenne émergente**, la hausse des prix des denrées alimentaires et la **valeur croissante du marché alimentaire** (qui devrait atteindre 1 000 milliards de dollars à l'horizon 2030) **présentent** pour le secteur privé **des opportunités d'investissement** dans les terres agricoles et dans l'agro-industrie.

# CHAPITRE 5 : FINANCEMENTS À LONG TERME POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Le coût de la réalisation des ODD d'ici 2030 en Afrique est estimé à environ 1 300 milliards de dollars par an, selon les Nations Unies. Ce chiffre pourrait passer à 19 500 milliards de dollars du fait de la croissance démographique, estimée à 43 % sur la période 2015-2030.

**OBLIGATIONS DE DURABILITÉ** : la prise en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et de la durabilité attire de plus en plus les investisseurs écologiquement et socialement responsables. Elle offre également à l'Afrique une occasion unique de mobiliser des capitaux privés pour financer le développement des infrastructures et les activités économiques à grande échelle.

**LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS VERTES** : l'opportunité d'investissement pour s'attaquer au changement climatique dans les villes des marchés émergents est estimée à 29 000 milliards de dollars d'ici 2030. Les secteurs clés d'une telle opportunité d'investissement comprennent les bâtiments verts, les véhicules électriques, les infrastructures de transport public, l'approvisionnement en eau intelligent face au climat, les énergies renouvelables et la gestion des déchets solides municipaux.

**FINANCEMENT** : en Afrique comme dans de nombreux autres pays en développement, le secteur des infrastructures n'attire pas beaucoup d'investissements

et de financements privés. Le financement privé ne représentait que 11 % du financement des infrastructures en Afrique en 2018. Voir la figure 5.3 « Investissements dans les infrastructures par les prêteurs et les donateurs internationaux, les gouvernements et le secteur privé en Afrique ».

**INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES** : en raison de risques considérables, la demande doit être suffisamment importante pour couvrir les coûts d'investissement et d'exploitation, créant des risques pour ceux qui investissent de grosses sommes d'argent dans l'espoir d'une demande future. Ainsi, les investisseurs privés prêts à prendre des risques exigeront une prime de risque importante pour leur investissement, ou alors des garanties, par exemple, de trafic.

**BANQUES DE DÉVELOPPEMENT** : elles peuvent fournir des fonds au secteur privé sous forme de prêts ou de prises de participation ; avec un portefeuille diversifié intégrant des projets à risques plus élevés et moins élevés, elles peuvent financer leurs opérations par les revenus et par les fonds prélevés sur le marché.

# CHAPITRE 6 : MISE À CONTRIBUTION DES INNOVATIONS MONDIALES DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES EN AFRIQUE

La révolution mondiale des fintech devrait tripler l'accès aux services financiers en Afrique, créant un nouveau marché de 350 millions de clients. En Afrique, les fintech réduisent les coûts, diminuent les risques et étendent les services aux populations non bancarisées.

**AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT :** le déficit de financement de l'Afrique a constitué une **occasion unique de développer les fintech** afin de fournir d'autres sources de financement et mécanismes d'investissement, en particulier pour les start-up et les micro-, petites et moyennes entreprises. Deux activités essentielles liées aux fintech, à savoir **le financement participatif et l'investissement participatif**, ont augmenté entre 2017 et 2019 et devraient continuer de croître en 2020-2023.

**FINANCEMENT PARTICIPATIF :** il est actuellement **plus important que l'investissement participatif en Afrique**, même si, selon les prévisions de Statista, l'investissement participatif devrait surpasser le financement participatif en 2022. Voir le tableau 6.1 « Financement non classique en Afrique, 2017-2023 ».

**ARGENT MOBILE :** parmi les innovations dans les fintech, l'**argent mobile** et les **paiements numériques** sont des domaines dans lesquels l'Afrique a réalisé des avancées considérables. Près de **la moitié du nombre total de comptes d'argent mobile dans le monde se trouve en Afrique, qui comptait 396 millions d'utilisateurs enregistrés et 1,4 million d'agents pour leur fournir les services en 2018.**

**SYSTÈME DE PAIEMENT NUMÉRIQUE :** il connaît un **essor rapide en Afrique**, parallèlement au commerce électronique. Les principales plateformes de commerce électronique offrent plusieurs méthodes de paiement sur leurs

sites Web et applications, tableau 6.4. (...) bien que la plupart des entreprises de commerce électronique opérant en Afrique soient locales, une part substantielle des paiements effectués sur ces plateformes sont traités par des **systèmes de cartes et de paiement détenus par des étrangers**. Voir l'« Encadré 6.1 - Développements régionaux dans le domaine du commerce électronique ».

**FINANCEMENT :** l'émergence des fintech en Afrique a ouvert de nouvelles voies de financement pour les entreprises et conduit à l'apparition de nouveaux fournisseurs de services financiers, de nouveaux instruments financiers tels que le financement participatif et les services d'argent mobile, de nouvelles monnaies telles que les cryptomonnaies et même de nouvelles façons de mener des opérations bancaires conventionnelles, telles que les **services bancaires en ligne** et les **systèmes de paiement électronique**.

**PME :** les fintech offrent les **possibilités de surmonter certaines des contraintes financières** auxquelles sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME) en raison de la complexité du financement des PME. (...) Les **fintech**, notamment l'analyse de données, **permettent de combler le déficit de financement dans le secteur des PME** grâce à l'innovation en matière d'évaluation, de souscription, d'émission et de mise à disposition de crédits.

# CHAPITRE 7 : DES RÉGLEMENTATIONS POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT

L'Afrique doit repenser sa réglementation des services financiers de manière à ce que l'innovation fonctionne pleinement, que l'environnement favorise l'innovation, que la transparence soit renforcée et que le financement du développement du secteur privé soit assuré.

**CONFIANCE POUR LES ENTREPRISES :** des cadres réglementaires appropriés, efficaces et favorables pour tous les intermédiaires financiers opérant en Afrique donneront confiance à une nouvelle race d'**entrepreneurs bons et compétents**. Ces cadres introduiront de **nouvelles plateformes de services financiers et des produits innovants**, dont l'arène concurrentielle deviendra plus transparente et s'ouvrira à de nouveaux acteurs.

**PAIEMENT MOBILE :** l'utilisation de systèmes de paiement mobile prend de l'ampleur, contribuant à combler le vide dans le **segment des populations non bancarisées à travers l'Afrique**. Les transferts nationaux via les plateformes de paiement mobile permettent de payer un large éventail de services, qu'il s'agisse de frais de scolarité, de loyer, de factures de services publics ou de salaires. **On ne saurait sous-estimer l'importance et l'étendue des services financiers** fournis via les plateformes mobiles.

**RISQUES :** de nombreuses économies africaines sont dominées par un petit nombre de secteurs, normalement les **producteurs de cultures commerciales ou de ressources naturelles**, comme le pétrole et le gaz. **Les prêts bancaires ont tendance à se concentrer sur les entreprises et les ménages de ces secteurs**, de sorte que des risques macroéconomiques importants sont associés aux portefeuilles de prêts vulnérables au risque associé aux matières premières.

**PRÊTS AUX PME :** les **prêts aux petites et moyennes entreprises (PME)** ont été **considérablement touchés par la réglementation**. En savoir plus sur l'impact des réglementations sur le financement des petites et moyennes entreprises.

# CHAPITRE 8 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Ce chapitre résume les aspects clés des financements innovants pour le développement du secteur privé en Afrique. Cinq messages sont essentiels (voir la figure 8.1)

1 - **Les innovations de financement peuvent provenir de plusieurs sources à la fois.** Les entreprises devraient envisager de mobiliser différentes sources en fonction de leurs besoins financiers (banques, fintech, marchés de capitaux, marchés financiers, banques de développement).

2 - **Une institution de réglementation transparente et efficace** est absolument nécessaire pour réduire les risques et superviser les opérations financières des entreprises et des institutions paires.

3 - **L'absence d'un écosystème sain peut être un frein pour les entreprises** alors que des financements sont disponibles. Cela concerne les entreprises de toutes les tailles, en fonction du stade atteint dans leur cycle de croissance.

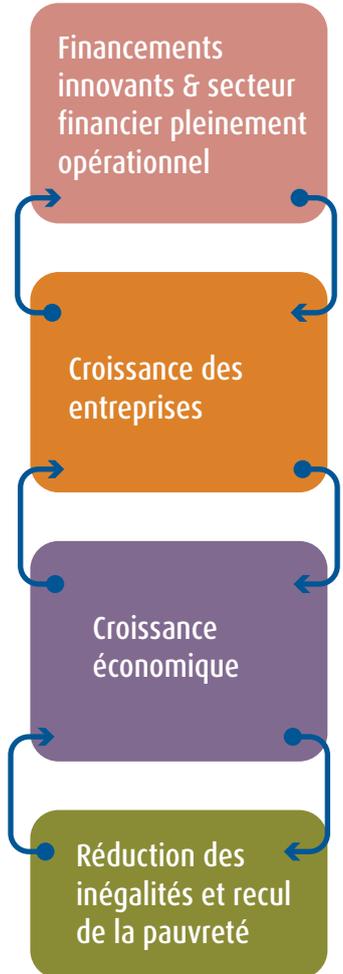
4 - **Le financement innovant** du secteur privé et de la croissance des entreprises **crée** de la valeur ajoutée dans les entreprises, des emplois rémunérés, des recettes fiscales pour l'État, des retours sur investissement stables pour les entrepreneurs et la croissance des institutions financières.

5 - La **transformation** des financements innovants et d'un secteur financier pleinement opérationnel en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté est un processus à long terme **qui suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.**

**DÉFI DE FINANCEMENT :** sur la période 2020-2030, **le secteur privé en Afrique** devrait jouer **un rôle important dans la facilitation de la reprise économique** après la pandémie de COVID-19, l'accroissement de la prospérité économique et la réalisation des ODD. (...) Cependant, **le manque de financement est l'un des principaux obstacles** au développement du secteur privé en Afrique. La récente flambée de COVID-19 est une menace qui aggrave le défi déjà important de la recherche de financements. Les marchés des capitaux devraient être une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé.

**LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECA) :** crée **des opportunités d'internationalisation** en soutenant le développement de **chaînes de valeur régionales et mondiales** dans lesquelles les fabricants qui dépendent de services intégrés et incorporés pour leur production peuvent se procurer ces services localement sur le marché continental, **créant des emplois et de la valeur ajoutée et augmentant leur part du marché mondial.**

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET ODD



La transformation des financements innovants en croissance des entreprises — puis en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté — est un processus à long terme et suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.

# RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2020 MESSAGES

AUX DÉCIDEURS POLITIQUES

AUX ENTREPRISES

AUX MÉDIAS

AUX MILIEUX UNIVERSITAIRES ET  
CERCLES DE RÉFLEXION